



Discrimination Salariale

Par **Amel27**, le **11/01/2023** à **10:07**

Bonjour

Cela fait 9 ans que je suis dans cette société, je travail dans la comptabilité.

Je suis actuellement enceinte (c'est ma 2eme grossesse), ma responsable la su sans que je lui dise, elle l'a deviné toute seule, je ne voulais pas encore l'annoncer. Au mois de Septembre apres 1 mois de congés elle me demande si je suis enceinte donc je lui dit que oui, nous etions seulement 2 dans le service comptable il y avait une personne en alternance qui a décidé de partir car elle ne s'entendais pas avec ma responsable.

Suite à ca ma responsable à trouver une personne en CDD pour nous aider sauf que cette personne touche plus que mon salaire pour les meme taches alors que cela fait 9 ans que je suis dans cette société.

De plus mi Novembre je me fais arreter par mon medecin pendant un mois car j'etais à bout, je n'etais pas bien du tout à cause de tout cela. Quand j'ai dit à ma responsable que j'etais en arret, elle a tout de suite proposé un CDI à cette personne qui a accepté.

Je voudrais savoir si mon employeur à le droit de faire ca par rapport au salaire ?

Merci.

Par **P.M.**, le **11/01/2023** à **10:28**

Bonjour,

Il existe un principe jurisprudentiel "A travail égal, salaire égal" mais même si vous pouviez prouver que vous effectuer les mêmes tâches, l'employeur pourrait invoquer des éléments objectifs qui justifient la différence de rémunération, en dehors bien sûr de l'indemnité de précarité liée au CDD...